

# GUIDE TARIFAIRE

## PRIX DES PRINCIPAUX SERVICES AUX PROFESSIONNELS

*conditions en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015*

*Tous les tarifs sont exprimés en euros.*

La liste des conditions présentées n'est pas exhaustive.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.



*Le bon sens a de l'avenir*

[www.ca-centrest.fr](http://www.ca-centrest.fr)

# PRINCIPAUX SERVICES

## PRINCIPALES DATES DE PRISE EN COMPTE DES OPERATIONS

- Versement ou retrait d'espèces J
- Remise de chèques J + 1 jour ouvré
- Paiement d'un chèque J
- Emission d'un virement interne ou externe J
- réception d'un virement interne ou externe J
- Remise d'avis de prélèvement E ouvré
- Paiement d'un prélèvement SEPA E
- Effet papier
  - remis avant E - 10 jours calendaires E + 3 jours calendaires
  - remis après E - 10 jours calendaires J + 13 jours calendaires
- Effet télétransmis
  - remis avant E - 10 jours calendaires E + 1 jour calendaire
  - remis après E - 10 jours calendaires J + 11 jours calendaires
- Effet présenté au paiement E
- Paiement par cartes (électronique) J opération +1 jour ouvré  
(si télécollecte effectuée le soir de l'achat)

*J = date de réception au Crédit Agricole*

*E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement*

*Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche (jours fériés compris).*

*Jours ouvrés = jours Banque de France (lundi au vendredi inclus sauf jours fériés).*

## VOTRE COMPTE COURANT AU QUOTIDIEN

### COTISATION À UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES :

#### - COMPTE-SERVICE PROFESSIONNEL <sup>(1)</sup>

Chiffre d'affaires confié	Offre sans OC	Offre avec OC de 4 k€	Offre avec OC de 8 k€	Offre avec OC 12 k€	Offre avec OC 16 k€
< 201 k€	19,66	25,36	31,06	-	-
de 201 à 300 k€	30,00	35,70	41,40	-	-
de 301 à 800 k€	51,46	57,16	62,86	68,56	-
de 801 à 3000 k€	15,10	20,80	26,50	32,20	37,90

(plus commercialisé)

#### - COMPTE-SERVICE AGRICULTEUR <sup>(1)</sup>

Chiffre d'affaires confié	Offre sans OC	Offre avec OC de 4 k€	Offre avec OC de 8 k€	Offre avec OC 12 k€	Offre avec OC 16 k€
< 201 k€	19,00	24,70	30,40	-	-
de 201 à 300 k€	29,35	35,05	40,75	-	-
de 301 à 800 k€	50,50	56,20	61,90	67,60	-
de 801 à 3000 k€	14,70	20,40	26,10	31,80	37,50

(plus commercialisé)

COMPTE-SERVICE AGRICULTEUR SOUSCRIT AVANT 10/2000

NOUS CONSULTER

#### - COMPTE A COMPOSER PRO <sup>(2)</sup>

Flux confiés	Prix
< 101 k€	18,75 €
101 à 250 k€	28,70 €
251 à 500 k€	35,45 €
501 à 1 500 k€	45,60 €
1 501 à 3 000 k€	65,85 €

#### - COMPTE A COMPOSER AGRI <sup>(2)</sup> (\*)

Flux confiés	Prix
< 76 k€	18,35 €
76 à 300 k€	21,25 €
301 à 750 k€	40,50 €
751 à 3 000 k€	54,70 €

### SERVICES COMPLÉMENTAIRES DU COMPTE À COMPOSER

Pour placement dynamisé :

Montant minimum d'excédents de trésorerie : 20 000 €

Placement programmé	Placement dynamisé
2 € / mois	9 € / mois

(1) par mois, en fonction du chiffre d'affaires confié et de l'offre choisie.

(2) par mois en fonction des flux confiés - offre soumise à condition

## COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE PERTE ET VOL DES MOYENS DE PAIEMENTS

<b>Sécuricompte Professionnel ou Agriculteur</b> (par mois) (plus commercialisé)		7,98
<b>Sécuricompte PLUS</b> (par mois)	<b>PRO</b>	3,00
	<b>AGRI</b>	4,00
<b>SécuriHelp</b> (par mois)	<b>PRO</b>	1,00
	<b>AGRI</b>	6,00

## FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTE

### COMMISSIONS TRIMESTRIELLES

- Commission de mouvement de compte (exonération de certaines écritures) 0,025 à 0,05 % sur les seules écritures «débit»
- Commission du plus fort découvert (sur le plus fort découvert de chaque mois, plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs du trimestre) 0,06 %
- Commission d'immobilisation (si position débitrice de plus de 75 jours/Trimestre) Taux du découvert + 2 points
- Commission d'engagement sur plafond d'ouverture de crédit confirmé par contrat (hors Compte-Service) 1 %

### GESTION DE COMPTE

- Frais de gestion de compte inactif 36,00
- Frais de tenue de compte trimestriel 26,35
- Clôture de compte non facturé

### INFORMATIONS SUR VOS COMPTES

- E-relevé GRATUIT
- Relevé de compte (forfait mensuel)
  - mensuel non facturé
  - quinzaine 1,65
  - décadaire 3,05
  - journalier (par envoi) 0,98
  - option une enveloppe par produit 2,33
- Frais de recherche (\*)
  - Recherche simple sur opérations récentes (moins de 3 mois) 11,00
  - Recherche complexe sur devis
- Gestion d'adresse NPAI 15,70
- Attestation pour arrêté comptable 105,00

## BANQUE A DISTANCE <sup>(1)</sup>

- Par internet avec Crédit Agricole En Ligne (tarifs mensuels) :

- consultation et virements internes	non facturé
- gestion de comptes et bourse	11,80
- gestion de comptes seule	10,45
- gestion de bourse seule	3,60

*(Virements externes facturés aux prix pratiqués par télétransmission et ordres de bourse à prix préférentiels)*

- Par internet mobile (consultation et virements externes) selon formule
- Par téléphone ou email
- FILINFO (consultation des comptes) 04 78 33 53 35 coût d'un appel local
- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS ou email 1,80
- Frais perçus lors de chaque envoi de SMS à la demande 0,33
- Frais perçus lors de chaque envoi de toute autre alerte par SMS ou email 0,33

- Télétransmission

- Forfait mensuel client-banque seulement
- Forfait mensuel banque-client seulement
- Forfait mensuel complet  
+ mise à dispo. relevé (par ligne)

WEB EDI EBICS T	EBICS TS
5,00	15,00
26,68	26,68
31,68	41,68
0,05	0,05

*(1) hors frais de télécommunication et fournisseur d'accès internet.*

## VOS MOYENS DE PAIEMENT

### CHEQUES

- Envoi de chéquier en recommandé (par envoi) Frais postaux
- Frais d'envoi chéquier en pli simple (par envoi) 1,55
- Frais d'émission de chèque de banque 12,30
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 14,25

- Frais par chèque rejeté pour défaut de provision (1)
  - rejet chèque de moins de 50 € 22,00
  - rejet chèque de 50 € et plus 42,00

Une commission d'intervention d'un montant de 8 euros maximum peut s'ajouter à ces frais

(Le forfait de frais de chèque rejeté n'est pas prélevé en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

- Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction bancaire d'émettre des chèques 24,80
- Chèque payé pendant interdiction bancaire 24,80
- Frais d'opposition à un ou plusieurs chèques 15,00

**(1) incluant : lettre d'information, lettre d'injonction, délivrance à un tiers d'un certificat de non paiement, régularisation par blocage de provision, mainlevée de l'interdiction bancaire**

## FRAIS VIREMENTS

- VIREMENT INTERNE CREDIT AGRICOLE non facturé
- VIREMENT HORS CREDIT AGRICOLE
  - Virement occasionnel 3,90
  - Virement permanent
    - mise en place non facturé
    - par opération 0,80
  - Virement sur support : télétransmission et internet 0,23
  - Virement urgent valeur compensée 12,84
  - Virement occasionnel incomplet 0,10 % mini - 14,50 € maxi

## FRAIS PRELEVEMENT

- Frais de mise en place d'un mandat de gestion de prélèvement SEPA 5,00  
*(gratuit pour impôts, EDF, GDF, organismes caritatifs)*
- Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement BtoB (inter-entreprises) 10,00

## AVIS DE PRELEVEMENT

- Demande d'attribution d'un identifiant créancier SEPA (ICS) 30,00
- Télétransmission
  - par avis standard 0,30
  - par avis accéléré 0,40
  - par avis de prélèvement BtoB 0,40
- Autres supports (par avis) 3,00
- Mise en opposition non facturé
- Incident : - frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision 12,00

**L'ensemble de la commission d'intervention et frais de rejet est limité au montant du prélèvement rejeté dans la limite d'un montant maximum de 20 €**

- Impayé à la charge du remettant 12,35

## EFFETS A L'ENCAISSEMENT OU A L'ESCOMPTE

- Télétransmission - traitement de la remise non facturé
  - par effet 0,39
- Autres supports - traitement de la remise 5,10
  - par effet 3,75
- Services divers
  - changement de domiciliation 16,55
  - prorogation, réclamation, avis de sort 16,55
  - passage à l'escompte 16,55
- Incident
  - effet domicilié rejeté 19,15
  - effet mis en instance 3,00
- Impayé à la charge du remettant (par effet) 16,55

## FONCTIONNEMENT DE VOS COMPTES EN ANOMALIE

*Taux des intérêts débiteurs : 13,31% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014.*

• Commission d'intervention (pour toute opération sans provision)	8,00
- Maximum mensuel de perception	240,00
• Commission de dépassement de découvert	Taux du découvert
(sur montant au-delà du plafond autorisé)	+ 3 points
• Frais par saisie attribution, par avis à tiers détenteurs, par opposition à tiers détenteurs, par opposition (*)	102,00

## VOS SERVICES MONETIQUES

### CARTES BANCAIRES

• Cotisation annuelle	
- carte à débit immédiat	45,10
- carte à débit différé	56,55
- carte Gold Mastercard et Visa Premier	140,50
- carte Business à débit immédiat	46,00
- carte Business à débit différé	54,30
- carte Business Executive	128,60
• Modification plafond carte à la demande du porteur (sauf Gold, Visa Premier, Business executive)	7,50
• Refabrication de la carte	6,00
• Réédition du code confidentiel	8,00

### SERVICE ESPÈCES

• Retrait d'espèces au guichet CA Centre-est	3,20
• Carte monnaie	40,00
• Commande de pièces	nous consulter
• Versement d'espèces :	
- Dépôt de pièces	1,60 % du montant - mini : 3,40
- Délivrance et dépôt de billets	non facturé

### OFFRES ET SERVICES MONETIQUES

• Adhésion Système National de Paiement par Carte	
Commission sur le chiffre d'affaires cartes	nous consulter
• Autres Services Monétiques	nous consulter

## VOS CREDITS

TRCAM<sup>(1)</sup> depuis le 25 août 2014 (Taux de Référence du Crédit Agricole)

4 %

TAUX DE L'USURE au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 (découvert)

13,33 %

### TRESORERIE

- Frais dossier Pro-Agri 1 % du montant

Montant du prêt	Mini
≤ 10 000 €	65,00
> 10 000 €	130,00

- Renouvellement ou réexamen annuel des plafonds de trésorerie 65,00
- Effets de commerce remis à l'escompte
  - commission d'endos par effet 0,60%
- Intérêts liés à l'escompte
  - base de calcul minimum des intérêts 10 jours calendaires
  - minimum par effet 6,00
- Créances Services
  - Commission de service fonction de la Valeur Moyenne des Factures (VMF) de la cession
    - VMF > 40 000 € 0,70 %
    - VMF entre 5 001 et 40 000 € 0,80 %
    - VMF entre 1 501 et 5 000 € 1,20 %
    - VMF entre 500 et 1500 € 1,50 %
  - Commission de financement : index EUR 3 mois moyenné + Marge
- Cessions de créances DAILLY (lignes existantes)
  - bordereau de cession 27,50
  - frais de traitement par créance papier 6,00
  - notification, modification et réclamation 23,00
  - échéancier mensuel 2,50
- Agri - mise en place OCS forfait 85,00
  - renouvellement forfait 65,00

### CREDITS D'INVESTISSEMENT

- Frais sur dossiers de prêt hors frais réels :
  - professionnels : frais de dossier 1 % du capital
  - agriculteurs : frais forfaitaires

Montant du prêt	Pros	Agris	
	Mini	Forfait (hors Agilor)	Forfait Agilor
≤ 3000 €	65	65	40
> 3000 € ≤ 10 000 €	65	65	80
> 10 000 € ≤ 30 000 €	130	130	80
> 30 000 €	300	190	80

<sup>(1)</sup>Le TRCAM est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70% TMCT + 3,79%  
Où TMCT = 50% EURIBOR 3 mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt  
marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des BTAN 2 ans (Bons du Trésor à Intérêts Annuels).



## INFORMATIONS SUR PRET

- Réédition du décompte de prêt\* 41,00
- Information annuelle des cautions (par caution) 13,50

## GARANTIE ACTIF/PASSIF

- Frais de dossier 0,50 % - mini : 100,00 - maxi : 200,00

## GARANTIE BANCAIRE

- Frais par utilisation (acte simple)
- Frais par utilisation (acte complexe)
- Frais de mainlevée

Caution bancaire	Garantie à 1 <sup>ère</sup> demande
50,00	70,00
100,00	140,00
12,00	12,00

## FRAIS DE GARANTIE

- caution solidaire 50,00
- délégation de créances 28,00
- gage sur certificat d'immatriculation 175,00
- nantissement de matériel 340,00
- nantissement de fonds de commerce 440,00
- nantissement de parts de SARL, SAS, SA, SCI, SCPI de 240,00 à 710,00
- gage et nantissement produits autres organismes 175,00
- warrant 105,00

*Ces tarifs incluent le coût d'enregistrement, d'inscription au greffe et frais d'huissier connus au jour de l'édition du présent document ; en cas de modification de ces frais par les Pouvoirs Publics, nos prix feront l'objet d'une réactualisation.*

## MODIFICATION SUR FINANCEMENT APRÈS RÉALISATION

- Simple (modif date d'échéance, de compte payeur...) 30,00
- Complexe (mainlevée partielle sur l'hypothèque...) 105,00
- Réaménagement de prêt 1% - mini : 310,00 - maxi : 1000,00
- Frais transfert hors Crédit Agricole prêt bonifié 300,00
- Avenant au contrat : (+ 5 €/prêt) 170,00
- Modif. garantie enregistrée au greffe 117,00

## INCIDENT DE FONCTIONNEMENT SUR CREDIT

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques. 24,25
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 9,50
- frais de report d'échéance 40,00
- frais de moratoire 170,00
- plan apurement 53,00

## TITRES ET PLACEMENTS (Epargne, titres,...)

### DROITS DE GARDE (FACTURATION SEMESTRIELLE SUR VALORISATION AU 30 JUIN ET AU 30 DÉCEMBRE) (\*)

- Frais sur Compte-titres contenant uniquement :
    - des actions Crédit Agricole ou des parts sociales du CA GRATUIT
  - Frais fixes par compte : 12,60
- 1/2 tarif si abonnement avec un PEB (Plan Epargne Boursière)*

Les valeurs	Taux	Mini/Maxi
OPCVM du Crédit Agricole		Gratuit
Actions Crédit Agricole SA		Gratuit
Parts sociales du Crédit Agricole		Gratuit
Actions au nominatif	0,130 %	19,00 € / 38,00 €
Actions étrangères	0,130 %	23,50 € / 47,00 €
Obligations Crédit Agricole SA	0,065 %	2,50 € / 25,00 €
Or sous dossier	0,40 %	19,00 € / 38,00 €
Autres valeurs	0,130 %	2,50 € / 25,00 €

- Maximum semestriel de droits de garde par compte 265,00

### FRAIS DE COURTAGE (ACHATS ET VENTES EN BOURSE) INTERNET

- Place française Invest Store Initial
  - taux appliqué sur montant brut 0,57 % mini 7,34

*Les frais de marché sont en sus facturés à leur coût réel.*

*Depuis le 1<sup>er</sup> août 2012, certains ordres d'achat sont soumis à la TTF : Taxe sur les Transactions Financières au taux de 0,2 % (taux en vigueur au 29 août 2014).*

- Places étrangères : commission du Crédit Agricole 0,57%
  - minimum 25,00
  - maximum 210,00

*La rémunération des intermédiaires est variable selon le lieu de l'ordre.*

- Ordre par téléphone nous consulter

**SOUSCRIPTION D'OPCVM (droits d'entrée)** selon la notice AMF

### TRANSFERT

- Compte-titres hors Crédit Agricole(\*) 106,50
  - + frais à la ligne 22,50

*Les frais de transfert sur les lignes étrangères sont facturés en sus.*

### EPARGNE AUTOMATIQUE

- Actilibre tamdem+ PRO 41,90 €/an
- Actilibre tresorerie 240€/an + 10 % des plus values

## PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ETRANGER (EXPORT)

### VIREMENTS

- Commission de rapatriement
  - sur "virement Européen" (1) non facturé
  - sur virement Europe (2) 13,40
  - sur virement Monde (3) 20,80
- + si absence de domiciliation bancaire du bénéficiaire de 7,20 à 72,00

### CHEQUES

- Commission d'encaissement 0,21% du montant
  - minimum de perception SBF 32,75
  - minimum de perception CAE 22,90
  - maximum de perception 174,00
- Frais de port 30,40
- Chèque impayé 43,90

### EFFETS DE COMMERCE

- Commission d'encaissement sur le montant de la créance 0,13 %
  - minimum 31,45
  - maximum 313,00
- Frais de port 30,40
- Effet impayé 43,90

### REMISES DOCUMENTAIRES

- Commission d'encaissement sur le montant de l'opération 0,21%
  - minimum 53,20
- Frais de port 30,40
- Avis de sort 30,40

## PAIEMENTS A DESTINATION DE L'ETRANGER (IMPORT)

### VIREMENTS

- Commission de transfert
  - sur "virement Européen" (1) 3,90
  - sur "virement Européen" par WEB-EDI 0,23
  - sur autre virement Europe (2) 14,70
  - sur autre virement européen par WEB-EDI 1,60
  - sur virement Monde (3) 22,30
  - sur virement Monde par WEB-EDI 2,14
- Frais swift applicables aux virements hors l'Espace Economique Européen 9,00

### CHEQUES

- Chèque en euros gratuit pour l'émetteur
- Chèque en devises 22,65
- Chèque impayé 43,90
- Chèque de banque en devises ou euros 22,65

(1) (2) (3) voir fin du document.

## EFFETS DE COMMERCE

• Commission d'encaissement	38,65
- frais swift	9,00
• Prorogation, acceptation	42,45
• Effet impayé	43,90

## REMISES DOCUMENTAIRES

• Commission de règlement sur le montant de l'opération	0,21%
- minimum	79,10
• Frais swift	9,00

---

## CREDITS ET GARANTIES INTERNATIONALES

### CREDIT COURT TERME EN DEVISES / AVANCE EN DEVISE

• Frais de mise en place	69,60
• Prorogation	69,60

### CREDIT DOCUMENTAIRE PAR INTERNET

• CA E-TRADE (abonnement annuel)	19,00
----------------------------------	-------

### CREDIT DOCUMENTAIRE IMPORT

• Ouverture du crédit documentaire par trimestre indivisible	0,26 %
- minimum par trimestre	107,90
• Commission d'utilisation (levée des documents)	0,13 %
- minimum	118,50
• Commission mensuelle d'engagement si paiement différé (acceptation)	0,12 %
- minimum par mois	78,20
• Modification des termes	100,50
• Forfait	nous consulter
• Frais swift	9,00
• Documents irréguliers à la charge du bénéficiaire	108,00

### LETTRE DE CREDIT STAND BY EMISE - SOUMISE AUX RUU600

• Ouverture (par trimestre indivisible)	0,26 %
- minimum par trimestre	107,90
• Modification des termes	100,50
• Commission de mise en jeu	142,00

### CREDIT DOCUMENTAIRE EXPORT

• Commission de <b>notification</b>	0,10 %
- minimum	109,30
• Commission de <b>confirmation</b>	sur devis

*Cette confirmation consiste pour le Crédit Agricole à prendre la responsabilité du règlement dans la mesure où les documents que vous remettez sont conformes aux termes du crédit documentaire. Vous ne supportez plus le risque d'insolvabilité de la banque émettrice ou le risque pays.*

• Commission d'utilisation	0,15 %
- minimum par utilisation	139,70
• Modification des termes	100,50
• Pré étude des documents	83,00
• Transfert	0,13%
- minimum	356,60
• Frais de port	30,40
• Frais swift	9,00
• Présentation de documents irréguliers	108,00

### **GARANTIES EMISES**

• Commission d'engagement par trimestre indivisible	0,37 %
- minimum par trimestre	35,50
• Frais d'établissement français ou anglais	93,00
• Modifications des termes	71,30
• Mise en jeu	142,00
• Frais de port	30,40
• Frais d'envoi	9,00

### **GARANTIES RECUES**

• Commission de notification	0,10 %
- minimum	71,00
• Modification des termes	71,30
• Mise en jeu	142,00

---

## **OPERATIONS DE CHANGE**

### **COMPTANT OU TERME**

• CA change en ligne (abonnement annuel)	19,00
• Commission de change sur opération en devises	0,105 %
- minimum	17,53
• Gestion de compte en devises	
- frais d'arrêté trimestriel sur compte rémunéré	38,20
• Commission de mouvement	
de compte en devises	0,065%/trimestre
• Couverture à terme	
- frais de mise en place	0,10 %
+ commission de change	
• Flexigain et Flexiterme	
- frais de mise en place	0,10 %
- frais de tirage à chaque utilisation	28,80
+ commission de change	
- Prorogation de flexigain	0,025%/trimestre

## SERVICES DIVERS

• Frais d'envoi swift	9,00
• Frais de port	30,40
• Frais d'envoi	9,00
• Frais de recherche	de 30,90 à 106,40
• Frais de photocopie	11,00
• Renseignements commerciaux	
- sur pays européen, Etats-Unis ou Canada (minimum)	96,30
- sur autre zone géographique	nous consulter
• Courriers sur l'étranger (hors frais postaux)	45,00
• Frais étude projet international non abouti	105,50
• Etude de dossier complexe (par heure)	105,50
• Ecole CREDOC (par journée de formation)	113,90
• Bon de cession	25,70
• Avis de sort	19,40
• Enrichissement des instructions	de 7,20 à 72,00
• Instruction particulière	de 6,20 à 62,00
• Courriel de confirmation d'exécution d'opération	0,75
• Traduction	nous consulter

## PRINCIPALES DATES DE PRISE EN COMPTE DES OPÉRATIONS A L'INTERNATIONAL

### ACHATS / VENTES DES DEVICES AU COMPTANT

• Débit en compte	J
• Crédit en compte	J + 2 jours ouvrés

### CHEQUES REMIS A L'ENCAISSEMENT "SAUF BONNE FIN"

• Chèque en euros	J + 5 jours ouvrés
• Chèque en devises	J + 5 jours ouvrés

*Attention : les chèques postaux sont exclus de la procédure "sauf bonne fin"*

### CHEQUES REMIS APRES ENCAISSEMENT

• Chèque en euros	Date de réception des fonds
• Chèque en devises	Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés

### CHEQUES PRESENTÉS AU PAIEMENT

• Chèque en euros ou en devises	Date de traitement
---------------------------------	--------------------

### VIREMENTS

• Virement reçu en euros	Date de réception des fonds
• Virement reçu en devises	Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés
• Virement émis en euros ou en devises de l'Espace Economique Européen	J
• Virement émis en devises autres	J - 1 jour ouvré

## EFFETS

- |   |  |
|---|--|
| • Effet remis à l'encaissement en euros   | Date de réception des fonds                  |
| • Effet remis à l'encaissement en devises | Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés |
| • Effet présenté au paiement en devises   | Date de traitement                           |

## REMISES DOCUMENTAIRES

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| • Export en euros               | Date de réception des fonds + 1 jour ouvré |
| • Export en devises             | Date de traitement + 2 jours ouvrés        |
| • Import en euros ou en devises | Date de traitement - 1 jour ouvré          |



## VIREMENTS INTERNATIONAUX

Offre du Crédit Agricole : 3 niveaux de virements internationaux

### **(1) Virement Européen soumis au règlement européen N° 924-2009 :**

- Virement en € ou en devise suédoise à destination ou en provenance d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Indication de l'IBAN
- Indication du code banque ISO (ou SWIFT) sans le nom de la banque
- Ordre non urgent (traitement à J+1)
- Absence d'instructions particulières
- Frais partagés

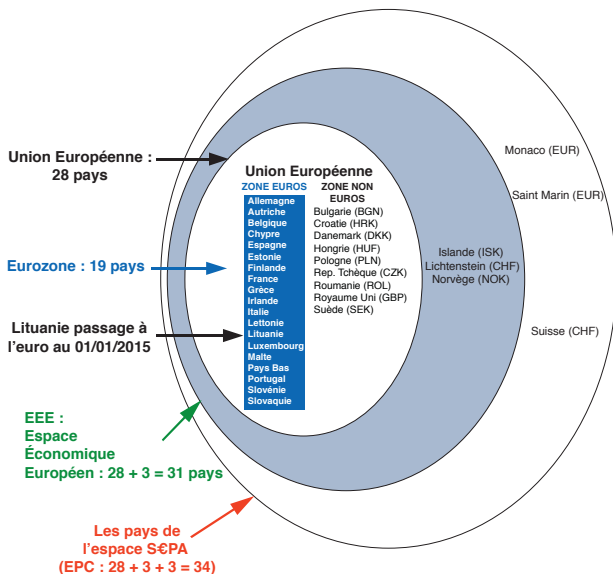
### **(2) Autres virements Europe : Tous les ordres en € à destination d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) non éligibles dans la catégorie virement «Européen»**

### **(3) Virement Monde :**

Tous les virements en devises (quelle que soit la destination). Les virements en € à destination ou en provenance d'un pays hors l'Espace Economique Européen (EEE)

# L'Espace S€PA

Single Euro Payments Area - l'espace unique des paiements en euros  
(A la date d'édition de la plaquette)



## GARANTIE DES DÉPÔTS

En application de l'article L312-4 du code Monétaire et Financier modifié et du règlement du Comité de Réglementation Bancaire n° 99-05 du 9 Juillet 1999, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les Pouvoirs Publics. La Caisse Régionale est également agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : [www.banque-france.fr/](http://www.banque-france.fr/) ; contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats-Unis 92545 Montrouge Cedex ; contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02. Tout appel en vue d'obtenir la bonne exécution d'un contrat conclu ou le traitement d'une réclamation peut-être passé au n° 09 69 320 314 (coût d'un appel local par tout opérateur).

(\*Les tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à la TVA, sauf ceux comportant un astérisque(\*) qui sont ici exprimés toutes taxes comprises. Ces conditions, valables à partir du 01/01/2015, peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des Pouvoirs Publics.

Imprimé sur papier PEFC



Le bon sens a de l'avenir

Caisse régionale de Crédit agricole mutuel Centre-est, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS LYON - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 262.